

# ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p. 12 Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours
- p. 19 Un Marché de Noël féérique
- p. 20 Inauguration de l'école Jean Jaurès



En 2018, la ville continue d'investir  
pour vous p. 16

# SOMMAIRE



## 03 ÉDITO

## 04 TEMPS FORTS

## 07 EN BREF

## 11 L'INTERVIEW

- Linda Cannolo

## 12 VIE ANZINOISE

- Rythmes scolaires
- Restauration scolaire
- Service Emploi
- Conseil municipal des jeunes

## 16 DOSSIER

- Budget 2018

## 19 EN IMAGES

- Marché de Noël

## 20 CADRE DE VIE

- Inauguration de l'école J. Jaurès
- Inaugurations sportives
- Sécurité

## 22 VIE PRATIQUE

- Nouveau site et nouvelle appli

## 23 VIE ASSOCIATIVE

- Le Conseil citoyen
- La Soirée des Mérites anzinois

## 26 VIE CULTURELLE

- Nuit de la lecture
- Coups de cœur médiathèque

## 27 TRIBUNES

# édito



**Pierre-Michel  
BERNARD**  
Maire d'Anzin

## Tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2018

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

J'espère que vos fêtes de fin d'année se sont bien déroulées et je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2018.

Vous avez encore été très nombreux lors de nos manifestations municipales proposées fin 2017. Je pense à notre **Marché de Noël**, organisé en collaboration avec l'Union du Commerce Anzinois, et aussi aux **Mérites Anzinois** le 17 novembre au théâtre. Ces mérites « relookés » ont permis de remplir notre théâtre et je tiens à remercier le monde associatif pour avoir répondu aussi nombreux à notre invitation. Toutes mes félicitations également aux 19 lauréats de cette édition 2017, et je pense que tout le monde attend déjà avec impatience l'édition 2018.

### **Des tarifs inchangés pour 2018 et de nouveaux investissements**

Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, les **taux communaux d'imposition** ne seront **pas augmentés**.

Grâce à une gestion rigoureuse, tous les tarifs de **nos services à la population** seront maintenus au

même niveau : ticket de cantine à 1,50 €, centres de loisirs, études dirigées, gratuité de la médiathèque, de l'école des sports... Nos associations continueront d'être soutenues, avec plus de 200 000 € d'aides financières.

En 2018, **plus de 4 millions d'euros d'investissements** sont encore prévus : début des travaux de reconstruction de l'école maternelle Carpeaux, démolition et reconstruction du gymnase de la Bleuse Borne, début de la rénovation de la Cité du Mont de la Veine, création d'un terrain de football

synthétique au complexe sportif Gilliard à la Bleuse Borne, et pas loin de 100 000 € pour la poursuite de notre programme de vidéoprotection.

Enfin, une somme de 50 000 € sera réservée pour des projets d'investissement proposés directement par les habitants.

Une réunion publique aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre pour présenter le règlement de ce budget participatif.

### **D'autres nouveautés cette année**

Attendu depuis longtemps, nous pouvons vous annoncer la commercialisation du programme de logements et de commerces sur le site de l'ancienne friche Champion. Ce projet, porté par la SIGH, aura pour nom « Les Loges du Théâtre ». Comme énoncé dans mon édito précédent, une large concertation a été menée sur les rythmes scolaires. Près de 80 % des parents anzinois ont décidé de **revenir à la semaine de quatre jours**. Celle-ci sera donc mise en place en **septembre 2018**.

Enfin, je peux vous annoncer l'arrivée en février de notre **nouveau site internet**. Le site actuel avait été créé il y a 8 ans et il nous est apparu nécessaire de le moderniser. Le futur site sera adapté à tous les supports (tablettes, smartphones...) et proposera de nouveaux services.

Félicitations à notre service communication et à notre directeur du service informatique pour la qualité du travail effectué.

J'ai le plaisir de vous inviter le **mercredi 17 janvier 2018 à 19h**, à la salle municipale des fêtes, pour la cérémonie des vœux à la population.

Je vous réitère à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour 2018.

Anzinoisement vôtre,

**J'ai le plaisir de vous inviter le mercredi 17 janvier 2018 à 19h, à la salle municipale des fêtes, pour la cérémonie des vœux à la population.**



Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur [www.ville-anzin.fr](http://www.ville-anzin.fr)



■ 15 octobre  
Braderie d'automne



■ Du 18 au 21 octobre  
Semaine Bleue



4



■ 21 octobre  
Saula au théâtre (festival Scènes sonores)



■ 28 octobre  
Cyclocross du Vélo Club de l'Escaut



■ Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre  
Atelier fouilles à Arkeos avec la médiathèque



■ 11 novembre  
Commémoration du 11 novembre



Vous l'avez  
**AIMÉE !**



[www.facebook.com/villeanzin](http://www.facebook.com/villeanzin)

Flashez  
moi!



### ■ 17 novembre

#### Journée des droits de l'enfant et Semaine de la solidarité

Avec plus de 3160 vues, plus de 400 réactions, commentaires et partages, la vidéo du flashmob réalisé sur la place par les écoles de la ville a remporté tous vos suffrages !

Si vous ne faites pas encore partie des presque 4000 **abonnés** à notre page [Facebook](#), rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



### ■ 9 décembre

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie



### ■ 10 décembre

Trust au théâtre



### ■ 12 et 14 décembre

Noël dans les maisons de retraite



### ■ Du 18 au 22 décembre

Noël dans les écoles



### ■ Du 5 au 8 décembre

Distribution des coffrets festifs aux aînés

## Contournement Nord

### Réalisation d'une voirie reliant la rue des Déportés et la rue du Commandant Fabry



Si le réseau routier est relativement développé autour de Valenciennes, il ne permet pas un contournement efficace de l'agglomération par le nord. Les usagers se reportent donc sur un réseau inadapté, principalement en zone urbanisée, ce qui engendre de nombreuses nuisances.

C'est pourquoi le département va s'attaquer au chantier du contournement Nord, attendu depuis plus de 30 ans. Celui-ci passera via un passage souterrain sous le tramway (photo du projet ci-dessus), avenue Jean Jaurès à Bruay-sur-Escaut. Pour permettre ces travaux, il est nécessaire de créer en amont une voirie de délestage permettant la jonction entre le parc d'activités Poleco à Bruay et la rue Jean-Jaurès à Anzin, via la rue du Commandant Fabry.

Cette jonction devant être achevée fin juin 2018, les travaux démarreront sous peu. Pour vous informer, une réunion publique est prévue prochainement, à la maison Claudy de Noyette.

## Sécurité

### 1<sup>er</sup> Copil intercommunal sur la Prévention routière

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) d'Anzin, Beuvrages et Raismes, créé en 2015, a vocation à travailler à l'échelle intercommunale sur plusieurs axes, dont celui de la prévention routière. C'est d'ailleurs cet axe que les maires des différentes communes ont décidé de prioriser en 2018.

Dans ce cadre, afin de redynamiser le Forum de la prévention routière qui se tenait jusqu'ici chaque année à Anzin, il a été décidé de le faire « tourner » sur chacune des communes, à tour de rôle.

Ce sera Raismes qui l'accueillera en 2018, Beuvrages en 2019, et Anzin en 2020. Les équipes mettent en place les partenariats et peaufinent le programme de l'événement, qui se tiendra le samedi 9 juin sur la Grand'Place de Raismes. Une info toutefois : les CRS installeront une piste d'éducation routière la semaine précédente, du 4 au 8 juin, pour initier les jeunes aux spécificités de la conduite d'un deux-roues motorisé.



## Solidarité

### Collecte de jouets



Grâce au Noël de la Solidarité, organisé le mercredi 6 décembre à la salle des fêtes en présence du Père Noël, de nombreux enfants ont pu recevoir un cadeau.

Le CCAS remercie Stéphanie Flament-Taillez, directrice de l'école de Gaulle, ainsi que les généreux donateurs qui se sont mobilisés pour que la collecte de jouets soit, cette année encore, une réussite.

## Citoyenneté

### 16 ans : l'âge du recensement



Fille ou garçon, vous avez 16 ans ? Vous êtes-vous fait recenser ? Car si le recensement est avant tout un acte citoyen, c'est aussi obligatoire. Pourquoi se faire recenser ? Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense

et citoyenneté (JDC). Or, l'attestation de participation à cette journée est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Quand se faire recenser ? Dans les 3 mois suivant vos 16 ans. En dehors de ces délais légaux, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Comment se faire recenser ? En vous présentant en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

▪ **Plus d'infos** sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) ou auprès du service Etat civil au 03.27.28.21.00.

## Energie

### 7445 ampoules LED distribuées par Ecolife

Ecolife, structure mandatée par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, est chargée de mener des campagnes d'incitation d'économie d'énergie, en partenariat avec l'Association française contre la précarité énergétique. Des ambassadeurs énergétiques ont distribué, le mercredi 29 novembre dans les locaux du CCAS, des kits d'énergie aux Anzinois respectant un barème de revenus. Ils ont aussi proposé des solutions aux habitants pour leur permettre de faire des économies d'énergie et les ont sensibilisés aux éco-gestes. Chaque concitoyen remplissant les conditions d'éligibilité a pu repartir avec 5 ampoules gratuites, ou 25 ampoules pour 2 €.



## Mutuelle Just

### Permanences le lundi matin en mairie

En 2015, la municipalité d'Anzin a décidé, en partenariat avec le CCAS, de proposer avec « Just, une mutuelle pour tous » une couverture mutualiste pour tous les Anzinois. L'objectif principal étant d'améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens et d'aider les personnes non couvertes par l'adhésion à une mutuelle Santé. Depuis ce début d'année, la fréquence des permanences a changé : vous pouvez désormais rencontrer le correspondant de la mutuelle Just tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois, de 9h à 12h, dans le bureau des permanences de la mairie. Il se tient à votre disposition pour vous apporter informations et conseils, et pour vous proposer un devis à un tarif attractif et compétitif.



## Semaine Santé

### De nombreuses animations ont accompagné Octobre rose

Comme l'a rappelé Bruno Levant lors de l'inauguration de cette semaine particulière, la santé est un axe prioritaire de travail sur la commune. Beaucoup de gens sont en situation de précarité, au niveau de l'emploi, du logement et... de la santé...

« Tout est lié », explique

l'adjoint. Le but de cette Semaine Santé était donc d'agir sur ces précarités en faisant participer les habitants, en les faisant se rencontrer sur des thématiques liées à la santé au sens large : la lutte contre l'obésité, la pratique d'une activité sportive, l'alimentation, les addictions, l'art thérapie... faisaient partie des thématiques abordées par de nombreux ateliers.

Et parce que la santé ne préoccupe pas la municipalité qu'une semaine dans l'année, de nombreuses actions sont menées chaque semaine par le service Cohésion sociale. N'oubliez pas également qu'une médiatrice santé est à votre écoute pour vous accompagner et vous orienter vers les structures médicales et les démarches de soin ; pour vous informer sur les bonnes pratiques à tenir en matière de santé ; pour vous faire connaître vos droits (CMU, AME...)... Ce service à la population est gratuit et sur rendez-vous.

▪ **Contact** : Laëticia Colette au 06.02.17.66.51.



## Handicap

### Une nouvelle carte mobilité inclusion (CMI)

Les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie peuvent obtenir une carte mobilité inclusion (CMI), destinée à faciliter leur vie quotidienne en leur permettant de bénéficier de certains droits, notamment dans les transports. En fonction de la situation et des besoins de la personne, cette carte peut porter une ou plusieurs des mentions suivantes : « Invalidité », « Priorité pour personnes handicapées » et « Stationnement pour personnes handicapées ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CMI remplace et offre les mêmes droits que les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement, qui restent néanmoins valables jusqu'à leur date d'expiration, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026 pour les cartes à durée définitive. La CMI est accordée sous conditions (les conditions d'attribution sont inchangées). Cette nouvelle carte unique infalsifiable peut être obtenue auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

■ **Plus d'infos :** [www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)



## Bleuse Borne

### L'agence postale va déménager

Aujourd'hui située place Eloi Beaumont, l'agence postale va déménager courant mars pour aller s'installer à la maison Claudy de Noyette. Un déplacement de quelques mètres qui permettra aux usagers de bénéficier des autres services offerts par la structure de proximité. Une façon pour la ville de continuer à revitaliser le bâtiment, qui dispose déjà d'un agent à temps plein pour assurer l'accueil des habitants et des associations. Les horaires d'accueil de l'Agence postale ne changeront pas : 9h-11h15, tous les jours sauf le dimanche.



## Solidarité

### Le CCAS met en place les Chèques d'accompagnement personnalisés



Le Centre Communal d'Action Sociale délivre, depuis de nombreuses années :

- des bons alimentaires pour les personnes en situation de précarité ;
- des bons de viande ou de poisson et des

bons de pain pour les personnes âgées ou handicapées chaque 1<sup>er</sup> mai, 14 juillet (personnes non imposables) et à Noël. A compter de 2018, ces bons alimentaires sont remplacés par des Chèques d'accompagnement personnalisés (CAP). Ils pourront être utilisés chez les commerçants anzinois affiliés au réseau de la Centrale de Règlement des Titres (CRT). Ces CAP marqués de la catégorie « Alimentaire/Hygiène » ne pourront être utilisés que pour des achats de produits alimentaires ou d'hygiène (hors boissons alcoolisées). Les personnes en situation de précarité recevront désormais :

- des CAP de 9,50 € ;
- et des CAP avec une mention personnalisée « Lait » de 19,50 € (pour les parents d'enfants de moins de 2 ans).

Les personnes âgées ou handicapées recevront quant à elles aux dates habituelles :

- des CAP avec une mention personnalisée « viande ou poisson » de 10 € ;
- et des CAP avec une mention personnalisée « pain » de 1,40 €.

■ **Pour tout renseignement,** contactez le CCAS au 03.27.28.21.00.

## Classes de neige

### Bientôt le départ pour 175 élèves de CM2

Du 2 au 10 février pour les écoles De Gaulle et Jaurès, puis du 23 au 31 mars pour les écoles Gilliard et Carpeaux : des jours qui resteront gravés à jamais dans la mémoire des enfants. En effet, c'est sur ces périodes que les CM2 prendront le bus, direction Valmeinier en Savoie. 7 jours sur place au tarif imbattable de 64€ (le reste étant pris en charge par la mairie) pour apprendre à skier, mais pas seulement. S'agissant de classes transplantées, les enseignements continueront sur place, mais aussi tout un tas d'activités variées : visites de ferme, sorties en raquette ou en chiens de traîneaux, soirées animées... Certains reviendront peut-être avec un ourson, un flocon ou une étoile sur leur combinaison de ski ; en tout cas tous reviendront, c'est sûr, avec des étoiles plein les yeux !





## Cœur de ville

### Les « Loges du théâtre » bientôt commercialisées

En lieu et place de l'ancienne friche Champion prendront bientôt forme les « Loges du théâtre ». La SIGH, maître d'ouvrage, a présenté le projet lors du Conseil municipal du 18 décembre dernier. Les Loges du théâtre, ce sont 22 logements (7 T2, 13 T3 et 2 T4), un parking en rez-de-chaussée accessible depuis la rue des Martyrs, et 2 voire 3 commerces en rez-de-chaussée du côté de l'avenue Anatole France. Ces logements, dont les prix de vente prévisionnels vont de 116 000 à 185 000€, seront commercialisés selon 3 formules : en accession abordable, en accession sociale, ou via le dispositif Pinel (pour 3 appartements uniquement). Concernant le planning, la commercialisation débutera en février ; si 50% de l'opération est réservée (soit 11 logements sous compromis de vente), les travaux pourraient commencer dès septembre 2018, pour une livraison fin 2019.

▪ **Si vous êtes intéressés**, n'hésitez pas à contacter la société chargée de la commercialisation : GestionValue au 03.27.53.17.00 ou 06.49.33.97.06



## Notre directrice des Affaires culturelles et de la médiathèque nous quitte



Elle a rejoint la mairie d'Anzin en 2006 pour piloter le projet de construction de la médiathèque, un projet complexe qui n'aboutira que 4 ans plus tard. En attendant, Anne Verneuil s'occupe aussi de la petite bibliothèque d'alors, non loin du Conservatoire. Un petit fonds de quelques centaines de livres, et peu de lecteurs à l'époque. En 2008, elle devient directrice des Affaires culturelles. En 2010, la médiathèque ouvre enfin ses portes. « C'était un beau challenge d'ouvrir une médiathèque dans une ville qui n'en avait jamais eu. Il fallait que les Anzinois se l'approprient », explique-t-elle. Sept ans et quelque 4200 adhérents plus tard, on peut dire que le pari est réussi !

Aujourd'hui, Anne Verneuil a décidé de mettre ses talents au service de la ville de Valenciennes, et plus précisément de sa bibliothèque, dont elle prend la direction. Un nouveau défi qu'elle se lance, non sans un petit pincement au cœur. Un peu de nostalgie, mais pas d'inquiétude pour la médiathèque d'Anzin : « Je laisse une équipe dynamique et investie ; je n'ai aucun doute sur la qualité du service, qui restera intacte ». Et puis qui sait, peut-être y aura-t-il de nouveaux partenariats entre les structures d'Anzin et de Valenciennes ? En attendant, nous lui souhaitons beaucoup de réussite et bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

## Etat civil

### Les Pacs s'enregistrent désormais en mairie

Le Pacte civil de solidarité (plus connu sous l'appellation de Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Auparavant, les Pacs étaient enregistrés devant le tribunal d'instance. La loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle ayant transféré aux communes l'enregistrement des Pacs, vous devez désormais vous tourner vers les services municipaux pour effectuer cette démarche, à moins que vous ne préféreriez recourir aux services d'un notaire.

Les déclarations, modifications et dissolutions des Pacs sont donc à faire enregistrer au service Etat civil d'Anzin pour les partenaires ayant leur résidence dans la commune. Un rendez-vous doit être pris préalablement auprès de ce service. Une note explicative vous sera remise indiquant les pièces nécessaires à fournir, selon les cas.

▪ **Retrouvez toutes les informations** sur le Pacs sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), ou contactez le service Etat civil au 03.27.28.21.00.



## Accessibilité

### Les agents de la ville ont été formés



Lorsqu'on parle d'accessibilité des personnes en situation de handicap, on pense presque systématiquement au handicap physique, oubliant que certaines personnes souffrent de déficience mentale, plus difficile à identifier. Pour pouvoir accompagner au mieux ce public spécifique, 33 agents de la ville en contact avec le public ont reçu dernièrement une formation « S3A » (Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité), dispensée par l'APEI du Valenciennois, en partenariat avec l'association Nous aussi.

Que ce soit à l'accueil de la mairie, dans les structures de proximité, au CCAS, à la médiathèque... ces agents formés sont désormais capables de repérer rapidement une personne déficiente intellectuelle, comprendre ses difficultés et adopter un comportement adapté. L'APEI remettra bientôt officiellement le pictogramme « S3A » à la ville, pour symboliser et concrétiser ce nouvel engagement de la ville en matière d'accessibilité.

## Concours

### Nos jardiniers récompensés

La remise des prix du concours des Maisons fleuries et des Jardins collectifs, qui avait lieu en octobre, a permis de récompenser plus de 40 personnes pour leur investissement dans l'amélioration de notre cadre de vie. Les jardiniers étaient moins nombreux que les années précédentes, en raison de conditions très peu favorables aux cultures durant le printemps et l'été.

Toutefois, 2 jardins ont été particulièrement remarquables : celui de Mme Richez pour son côté ludique et artistique, et celui de Mme Santens, pour la technique utilisée (la permaculture).

Un petit film, réalisé par le service Communication de la ville et diffusé ce soir-là, a permis de les mettre à l'honneur. Encore bravo à tous les participants, qui sont récompensés avec des bons d'achats allant de 5 à 80€, valables chez les commerçants Anzinois.



## Enseignement

## « J'ai une équipe dynamique et des élèves attachants »

Depuis 4 ans, Linda Cannolo est directrice de l'école élémentaire Jean Jaurès. « Atterrie » à Anzin après un détour par la Chine, cette enseignante à la trajectoire atypique nous éclaire sur son parcours et son quotidien dans un établissement qui vient juste d'être rénové.



Linda Cannolo

**Beaucoup de petites filles rêvent de devenir enseignantes. C'était votre cas ?**

Pas vraiment, puisque j'ai d'abord exercé pendant 11 ans le métier d'assistante de direction puis assistante de gestion dans le groupe PSA. Puis, vers 30 ans, j'ai souhaité faire évoluer mon projet professionnel et travailler dans un tout autre domaine : l'enseignement. J'ai donc suivi une licence de Sciences de l'éducation à Lille, parallèlement à mon travail, puis j'ai passé le concours de Professeur des écoles, que j'ai réussi du 1<sup>er</sup> coup. Mon 1<sup>er</sup> poste était à Haulchin. J'ai ensuite eu l'opportunité de postuler au poste de directrice d'une école à Raismes (là où j'habite), où j'ai exercé 5 ans.

**Puis vous êtes arrivée à Anzin ?**

Pas tout à fait... J'ai d'abord fait un détour par la Chine, pour suivre mon mari qui avait là-bas une opportunité professionnelle. La décision n'a pas été facile à prendre, surtout que 2 de nos 3 enfants étaient adolescents à l'époque... Mais j'ai moi-même trouvé un travail là-bas, et nous nous sommes lancés.

**Quel regard portez-vous sur cette expérience ?**

C'était vraiment très enrichissant, tant au niveau personnel que professionnel. Cela nous a permis de beaucoup voyager et de découvrir, en plus de la Chine, d'autres pays qui se trouvaient alors à notre portée : la Thaïlande, Bali... J'avais la chance d'être directrice de l'Ecole française internationale de Wuhan, une toute petite école allant de la maternelle à la première. C'était pour moi un vrai challenge. C'est une expérience qui m'a beaucoup apportée, mais à laquelle nous avons mis un terme au bout de 3 ans, pour les enfants.

J'ai alors postulé pour revenir dans l'académie de Lille : c'est là que l'école Jean Jaurès m'a été proposée.

**4 ans plus tard, comment vous y sentez-vous ?**

Je m'y suis tout de suite sentie bien et je n'ai aucun regret. L'équipe est dynamique, les enfants sont attachants, et mes rapports avec la municipalité ont tout de suite été bons : on peut dire qu'ici c'est « action-réaction », quel que soit le motif pour lequel on sollicite les équipes municipales (jardiniers, menuisiers, etc.).

**Comment avez-vous vécu la période des travaux ?**

L'année scolaire 2016-2017 s'est bien passée, puisque nous étions installés dans des préfabriqués très confortables. Les quelques jours précédant la rentrée ont été davantage sous tension, puisqu'une entreprise ayant fait défaut, les travaux n'étaient pas tout à fait terminés. Nous avons fait 3 jours de prérentrée au lieu d'un pour tout installer, la mairie nous a envoyé des équipes de nettoyage en renfort, et nous avons finalement pu rentrer normalement. Aujourd'hui nous y sommes très bien : finies les toilettes à l'extérieur, les classes sont confortables, les couleurs sont gaies, nous avons une grande salle des maîtres... Ce sont des conditions de travail optimales.

**Quels sont les projets pour l'école ?**

Etant en REP, les classes de CP devraient être dédoublées à la rentrée 2018 : de 2 CP, nous passerions à 4. Concernant les rythmes scolaires, nous reviendrons comme toutes les écoles d'Anzin à 4 jours par semaine. La municipalité souhaitant développer l'école numérique, les vidéoprojecteurs interactifs devraient se multiplier dans les années à venir ; nous disposons aussi de 2 malles numériques de chacune 16 tablettes, pour que les enfants puissent utiliser l'informatique en classe. C'est une nouvelle façon d'enseigner qui se profile, encore un challenge très intéressant !

“ Finies les toilettes à l'extérieur, les classes sont confortables, les couleurs gaies... Ce sont des conditions de travail optimales. ”

## Rythmes scolaires

# Retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018

**Les résultats de la consultation des familles sont tombés : c'est, comme dans la plupart des communes, le retour à la semaine de 4 jours qui a été plébiscité par les parents.**

« Tout d'abord, je tiens à remercier les familles qui se sont vraiment mobilisées sur le sujet, puisque nous avons eu un taux de retour de près de 65% des questionnaires, une forte participation qui témoigne d'un réel intérêt », se félicite Maryline Blairon, adjointe aux Ecoles. Suite à la parution tardive (fin juin) du décret autorisant le retour à la semaine de 4 jours, la municipalité d'Anzin avait choisi, comme beaucoup de grandes villes de l'arrondissement et d'ailleurs, de prendre le temps de la réflexion et de la concertation. « Nous avons beaucoup investi sur les Nouvelles Activités Périéducatives (NAP), nous proposons des animations de qualité, et il aurait été difficile, y compris humainement envers le personnel impliqué, de tout arrêter dès la rentrée 2017. »

Une situation qui a pu susciter de l'incompréhension chez certaines familles, surtout lorsque les communes voisines étaient, pour certaines, repassées à 4 jours d'école. « C'est un choix que nous assumons, il était vraiment primordial pour nous de ne pas tout « détricoter » dans l'urgence », insiste l'élue.

### Finies les NAP, mais...

Les familles ont donc eu le choix en novembre entre 3 propositions : continuer sur le modèle actuel (4 jours et demi avec des NAP facultatives), revenir à la semaine de 4 jours, ou annualiser le temps scolaire, avec des journées plus courtes mais moins de vacances scolaires. « Les parents ont d'ailleurs été surpris par cette dernière propo-

sition, mais c'était une option suggérée par notre DASEN (Directeur académique des services de l'Education Nationale) qui méritait d'être présentée aux familles », explique M<sup>me</sup> Blairon.

C'est, sans réelle surprise, le retour à la semaine de 4 jours qui a été plébiscité par les parents, ces derniers trouvant leurs enfants fatigués, même s'ils reconnaissent à une large majorité que les NAP ont eu le mérite de leur faire découvrir de nouvelles activités. « C'est pourquoi, vu la qualité des activités périéducatives mises en place, nous n'allons pas tout arrêter : des activités seront maintenues, mais sur un planning différent. » Quelles activités ? A quels moments (durant l'accueil périscolaire, pendant les centres de loisirs du mercredi, le samedi matin...) ? Tout cela reste à définir, et fera l'objet d'une nouvelle consultation des parents début 2018.



Propositions	Maternelles	Elémentaires	Total
1 - Continuer à l'identique (NAP)	15,30%	19,72%	18,15%
<b>2 - Revenir à 4 jours d'école</b>	<b>80,74%</b>	<b>75,93%</b>	<b>77,63%</b>
3 - Annualiser le temps scolaire	3,68%	3,73%	3,71%

### Pourcentage de participation

Maternelles	55,42%
Elémentaires	72,44%
<b>Global</b>	<b>65,33%</b>

## Restauration scolaire

# À Anzin, on mange équilibré... et local

La municipalité vient d'introduire les circuits courts dans son marché de denrées alimentaires.

Le but : proposer des produits de qualité aux enfants et faire travailler les producteurs locaux.



Anzin a accueilli dernièrement les « Rencontres de l'approvisionnement local dans le Valenciennois ».

### Bientôt le Festival Quali'Fourchette !

La 2<sup>e</sup> édition de ce festival, dont le but est de faire connaître aux parents le travail des équipes de la restauration scolaire, se tiendra

du 29 janvier au 2 février. Il aura comme fil conducteur... les produits locaux ! Un marché du terroir sera d'ailleurs organisé le mercredi après-midi, parmi de nombreuses autres animations : visite de la cuisine centrale, repas avec les parents, sensibilisation au GEMRCN\* par la confection de repas et de menus, concours de décoration de légumes... (retrouvez le programme complet sur Facebook ou sur [www.ville-anzin.fr](http://www.ville-anzin.fr)).



### Pourquoi favoriser l'approvisionnement local ?

- **C'est économique** : en mutualisant avec d'autres communes, les produits locaux ne sont pas forcément plus chers ;
- **C'est meilleur** : les enfants ont pu tester et approuver les qualités gustatives des produits avant la signature du marché ;
- **C'est bon pour la santé** : les produits

proviennent d'une agriculture raisonnée ou bio dans le respect du rythme des saisons ;

- **C'est écologique** : en limitant les déplacements des produits, on réduit le bilan carbone d'un repas ;
- **C'est solidaire** : en faisant travailler nos agriculteurs, les retombées économiques se font localement.

Depuis son arrivée en 2008, l'équipe municipale s'évertue à améliorer la qualité de sa restauration scolaire : davantage de micro-cantines pour éviter les déplacements inutiles, présence d'un adulte à chaque table, des plats cuisinés sur place par le chef et son équipe avec des produits frais, des soupes maison depuis peu... Le tout dans le respect des recommandations nutritionnelles du GEMRCN\*, sous l'œil attentif des Commissions menus, et en tenant compte du verdict des enfants, qui votent après chaque repas.

### Des denrées alimentaires produites localement

« Dans la continuité de toutes ces améliorations, il était important pour nous de nous pencher sur la question des produits locaux, et la façon dont nous pouvions les intégrer à notre restauration scolaire, explique Valérie Tomson, adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au Handicap. Aussi, lorsque nous avons réfléchi à la mutualisation du marché de denrées alimentaires avec d'autres communes, pour réduire les coûts en négociant de plus gros volumes, nous en avons profité pour introduire la notion de produits locaux ou bio. Cela ne s'est pas fait sans mal : il est en effet difficile à l'heure actuelle de favoriser le commerce local dans les marchés publics ; et les producteurs locaux, de leur côté, ne sont pas forcément organisés pour y répondre et assurer de gros volumes. Nous avons néanmoins réussi, de façon intercommunale avec les communes d'Onnaing et St Saulve, et c'est l'association Les Paysans du Grand Hainaut qui nous fournira en produits maraîchers issus de l'agriculture durable », témoigne Mme Tomson.

### Une question d'actualité

L'approvisionnement local, s'il est au cœur de la réflexion à Anzin, suscite un intérêt croissant chez les acteurs de la restauration collective en général. Le département a d'ailleurs choisi la ville d'Anzin pour y tenir ses premières « Rencontres de l'approvisionnement local dans le Valenciennois », qui réunissait fin novembre à la salle des fêtes des acheteurs et des fournisseurs de produits locaux. Un temps d'échange privilégié, qui a permis aux équipes de la ville de rencontrer des producteurs passionnés. Certains d'entre eux ont d'ailleurs déjà pris rendez-vous pour le festival Quali'Fourchette (cf. encadré).

\*Réglementation propre à la restauration collective, qui contrôle la qualité nutritionnelle des repas.

## Emploi

# Besoin d'un accueil et d'une écoute personnalisés ? Bienvenue au service Emploi !

Depuis sa création en 2008, ce service accueille tous les demandeurs d'emploi qui en font la demande. En plus d'actions concrètes adaptées aux situations de chacun, il propose du temps et une oreille attentive.



Isabelle Laboureau (à gauche) et son élue Nathalie Broquet (à droite) vous accueillent sur rendez-vous.

Jusqu'à ce jour, le service Emploi déployait beaucoup d'énergie dans la gestion et l'accompagnement des contrats aidés – CAE (Contrats d'accompagnement dans l'emploi) et Emplois d'avenir. Rien qu'en 2017, ce sont 21 Anzinois, recrutés dans les services Espaces verts, Voirie, Bâtiment... qui ont pu bénéficier de ces dispositifs. Ces contrats, accompagnés d'actions de formations qualifiantes (préparation aux concours, permis poids lourds...), ont permis à de nombreux demandeurs d'emploi de retrouver une activité professionnelle et une reconnaissance de leurs compétences. « Malheureusement, ces contrats aidés ont été supprimés par l'Etat cet été, témoigne Nathalie Broquet, conseillère municipale déléguée à l'Emploi. La mairie a pu effectuer un dernier recrutement de CAE juste avant la nouvelle mesure, mais ces nouveaux salariés ne pourront bénéficier que d'1 an au lieu de 2. » Pour faire face à la suppression des contrats aidés, la municipalité souhaite élargir sa convention avec l'association d'insertion Ageval, et faire travailler davantage d'Anzinois par ce biais, que ce soit dans les espaces verts, la propreté urbaine ou la rénovation des bâtiments.

### Le temps, une valeur ajoutée

Ces changements n'empêcheront pas le service Emploi de poursuivre l'essentiel de sa mission, à savoir : accueillir les demandeurs d'emploi anzinois, établir un diagnostic de leur situation, les aider dans la mise en place de leur projet professionnel, les diriger vers une formation, les positionner sur des offres d'emploi, les assister dans la rédaction de leur CV, réaliser des simulations d'entretien... Bref, accorder du temps à chacun. « C'est notre valeur ajoutée », ajoute fièrement Isabelle Laboureau, directrice du service.

### Un travail en réseau

L'autre force du service est d'être reconnu par les acteurs de l'emploi sur le territoire comme un interlocuteur à part entière : « Nous travaillons en réseau avec Pôle Emploi, la Mission locale, la Maison de l'emploi, Cap Emploi, la Communauté d'agglomération, Proch'Emploi, le Capep, l'école de la seconde chance, Pop'School, diverses associations et entreprises... et disposons de ce fait d'un maximum d'informations concernant l'emploi et la formation, que nous pouvons répercuter auprès de nos demandeurs anzinois », poursuit Isabelle Laboureau. D'autres projets sont en cours pour donner de nouvelles impulsions au service : organiser des réunions d'informations collectives sur les formations, mettre en place des actions spécifiques pour les jeunes autour de l'apprentissage...

Si vous souhaitez rencontrer le service Emploi, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.27.28.21.10.

### En chiffres...

**800**

CV dans la CVthèque, sur 80 métiers

**760**

personnes accueillies en 2016 et 2017

**270**

demandeurs d'emploi ayant participé à des formations diverses en 2016 et 2017

**121**

emplois impulsés en 2016 et 2017

**30**

aides au permis potentiellement accordées chaque année

**400 €**

le montant de l'aide au permis

## Conseil municipal des jeunes

# Nos jeunes s'unissent à d'autres jeunes dans un grand élan solidaire

En septembre dernier, l'ouragan Irma ravageait l'île de Saint-Martin. Touché par le sort des enfants de là-bas, notre Conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est mobilisé pour leur venir en aide et leur redonner le sourire pour les fêtes.

« Suite aux événements survenus à Saint-Martin, Mme Tomson a sollicité les jeunes du CMJ pour connaître les besoins sur place et voir de quelle façon nous pouvions les aider », explique Alicia Mollet, l'animatrice du CMJ. Ni une ni deux : il n'en fallait pas plus pour éveiller chez nos jeunes Conseillers municipaux une envie d'agir et de se sentir utiles. « J'ai pris différents contacts, qui m'ont permis d'apprendre que le CMJ de Bry-sur-Marne était en lien avec le CTJ (Conseil territorial des jeunes) de l'île, l'équivalent local du CMJ », poursuit Alicia. Et pour cause : cette ville du Val-de-Marne et Saint-Martin sont jumelées !

Or, justement, le CMJ de Bry-sur-Marne était en train d'organiser, en partenariat avec ses homologues de Mulhouse et de Villeurbanne, des opérations de solidarité conjointes :

- une collecte de matériel scolaire à Mulhouse ;
- une collecte de jouets à Bry-sur-Marne ;
- et à Villeurbanne, des actions visant à récolter les fonds nécessaires à la location d'un container (4000€), de façon à acheminer les précieux dons jusqu'aux Antilles.

Nos jeunes se sont joints à cette dynamique et ont organisé une double collecte, de matériel scolaire et de jouets. Affichage,



porte-à-porte... Majandra, Rose, Brahim, Mohamed, Aurélie et Adèle n'ont pas ménagé leur peine. « Au final, 1,5 m<sup>3</sup> ont été récoltés, ce qui est beaucoup en si peu de temps ! », s'exclament-ils, surpris par la générosité des Anzinois.

### Direction le Val-de-Marne

« Le 9 décembre, nous sommes partis tôt le matin dans une camionnette prêtée par le Capep. Nous avons passé la matinée à Bry-sur-Marne où nous avons été très bien accueillis par le CMJ. » Bruno Filippo, l'animateur local, revenait justement de Saint-Martin et leur a montré des photos et des vidéos prises sur place. « On y voit des maisons qui n'ont plus de toit, certaines sont rasées. Les enfants n'ont plus d'école, plus de collège, plus de gymnase, les routes sont bouchées... Cela nous a beaucoup touchés, nous nous sommes rendus compte de la chance que nous avons, racontent-ils. Et cela nous a aussi donné envie de mettre en place d'autres actions. » Accueillir un jour le CMJ de Bry-sur-Marne et poursuivre la collaboration ? Mettre en place des actions de solidarité envers d'autres enfants, pour les personnes âgées ou pour les SDF ? Les idées fusent. L'avenir nous le dira, mais il semble que nos jeunes aient pris goût à la solidarité et que l'on entendra encore parler d'eux.



## CARNET DE VIE

### Naissances (du 25 septembre au 9 décembre 2017)

Iris **ACHACHERA** | Matteo **APOPEI** | Timéo **VERDIN** | Rose **DANQUOINS** | Thobias **BULENS** | Zoé **POCQUET** | Védén **LAPEYRE** | Léon **CORNU DELVAINCOURT** | Ilyan **DECRETON** | Hugo **KUZMA** | Annaelle **DÉFOSSEZ** | Lina **AAZIZ** | Mewan **IDA** | Emma **DE SOUZA** | Chloé **HARDY** | Wiam **MRIMI** | Grégory **GRUNDMANN LAURENT** | Mylan **HUGOT** | Elie **RABAH** | Fares **LEBHARI** | Safwan **OUSSOU** | Fleurielle **VONY** | Wédén **LANGLOIS** | Maëly **TABARY** | Stallone **MAYER DEMETRIO** | Sanders **MAYER DEMETRIO** | Léa **DUREUX VANDERPOORTEN** | Aston **BRION** | Luna **RASSON** | Lana **RASSON** | Oscar **DUMONT PLANCHON** | Maëly **CARTIGNY** | Héléna **WILLOT** | Enzo **SINHA** | Luciano **PRIEZ**

### Décès (du 25 septembre au 15 décembre 2017)

Marie-Louise **BROUEZ** | Gérard **MARTEL** | Claude **DEL COURT** | André **BÉCART** | Josiane **DUFRENOY** | Manaza **KHANAM** | Romuald **THOMAS** | Marcel **MACAGNINO** | Pierre **ORIENT** | Philippe **DUSART** | Annie **FINEZ** | Guy **FRADIER** | Thérèse **CASIEZ** | Armande **DESCAMPS** | Jean-Pierre **HAINNE**, Ernest **LEBEAU** | Bernadette **VERMESSE** | Marie-Christine **TOULEMONDE** | Claude **JACQUEMOT** | Yolande **DUPONT** | Francis **FROMENT** | Maryse **VANWILDEMEERSCH** | Monique **ROZMANOWSKI** | Jean-Luc **LHOIR** | Jean-Marie **FERMON** | Jean-Michel **BUTEZ** | Abdelkader **DEBIH** | René **DHILLIT** | Natalino **SOLINAS**

\* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle". Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

La ville prévoit plus de 4 155 000€ de dépenses d'équipements pour 2018. Le nouveau gymnase de la Bleuse Borne en fait partie.



**Pour 2018 :**  
**Un budget volontariste et tourné vers l'avenir**



## 4 questions à...



**Damien Coyez**  
Adjoint délégué aux finances  
et au commerce.

“ Il n’y aura pas d’augmentation des impôts, et ce pour la 9<sup>e</sup> année consécutive ”

### Pouvez-vous nous expliquer dans quel contexte a été élaboré le budget 2018 ?

Après plusieurs années de baisse des dotations et de « mise à la diète » des communes, nous entrons dans une phase de stabilisation : les concours financiers de l’Etat aux collectivités ne baisseront plus en 2018. En retour, et en cela le nouveau gouvernement marque une rupture avec les précédents, l’Etat contrôlera directement les dépenses des collectivités. Un changement d’esprit qui ne nous inquiète pas particulièrement, puisqu’avec 577€ d’encours de la dette par habitant (contre 954€ par habitant en moyenne nationale), **notre endettement est plus que maîtrisé.**

### Au niveau des dépenses de fonctionnement, des efforts ont-ils été faits ?

Pour 2018, les responsables des services de la mairie ont reçu une consigne de baisse de 1,5% de ces dépenses ; un nouvel effort de gestion après 4 exercices d’efforts importants. Grâce à cela, les principaux postes de dépenses sont stables ou en baisse (on note une progression de 0,41%, inférieure à l’inflation prévisionnelle 2018 en France, fixée à 1%). Par ailleurs, au niveau des charges de personnel, comme en 2016 et 2017, des efforts sont faits pour limiter la progression de la masse salariale. Ainsi, avec la fin des contrats aidés et des NAP, plus certains départs en retraite compensés par des redéploiements en interne, nous enregistrons même une baisse de cette dernière de 0,29%.

### Cette maîtrise des dépenses aura-t-elle des conséquences sur le quotidien des Anzinois ?

Ces efforts de gestion sont réalisés sans impacter la qualité des services rendus. Les services de la ville pra-

tiquent une remise en question permanente de leurs modes de fonctionnement, qui leur permet de s’adapter pour être le plus efficaces possible, et rendre un meilleur service aux citoyens avec moins de moyens.

Ainsi, **l’ensemble des tarifs communaux restent stables pour les Anzinois** : le ticket de cantine n’augmentera pas, la médiathèque restera gratuite, de même que l’école des sports ou le conservatoire...

De plus, il n’y aura **pas d’augmentation des impôts**, et ce pour la 9<sup>e</sup> année consécutive. Notre gestion maîtrisée n’aura donc aucun impact négatif pour les Anzinois, bien au contraire même, si l’on en juge par la volonté politique forte d’investir dans de nouveaux équipements.

### Vous avez effectivement prévu plus de 4 155 000€ de dépenses d’équipements, soit près de 14% de plus que l’an dernier. Comment est-ce possible ?

Tout d’abord, grâce à notre excellente capacité d’autofinancement, qui s’explique par les efforts de gestion que je viens de décrire. De plus, au regard du coût de l’argent aujourd’hui (les taux sont très bas), le contexte est particulièrement favorable. Tout cela fait que même en empruntant, nous parvenons à nous désendetter. Et enfin, loin de rester passifs, nous menons une politique agressive dans la recherche de subventions : pour ne citer qu’un exemple, le gymnase de la Bleuse Borne sera subventionné à plus de 45%. Pour 2018, nous avons choisi de nous tourner vers l’avenir en continuant d’investir dans nos écoles, avec la réhabilitation prochaine des écoles maternelles Carpeaux et Jaurès, et la poursuite de la mise en place de l’école numérique. Ce sera aussi le début du réaménagement de la Cité du Mont de la Veine, prémices d’une transformation en profondeur du quartier Bleuse Borne. Les sportifs ne seront pas oubliés, avec le gymnase cité plus haut, ainsi qu’un nouveau terrain de football synthétique. Sans oublier la sécurité urbaine, et **une nouveauté cette année : le budget participatif**, qui permettra aux habitants de s’impliquer dans les investissements de la ville.



Chiffres clés

▪ Budget Primitif 2018

23 380 711€ (+ 2,57%\*)

▪ Endettement

577€ par habitant  
(moyenne nationale : 954€)

▪ Capacité d'autofinancement

2 220 623€ (+ 12,71%\*)

▪ Investissements

4 155 564€ de dépenses  
d'équipements (+ 13,39%)

▪ Encours de la dette

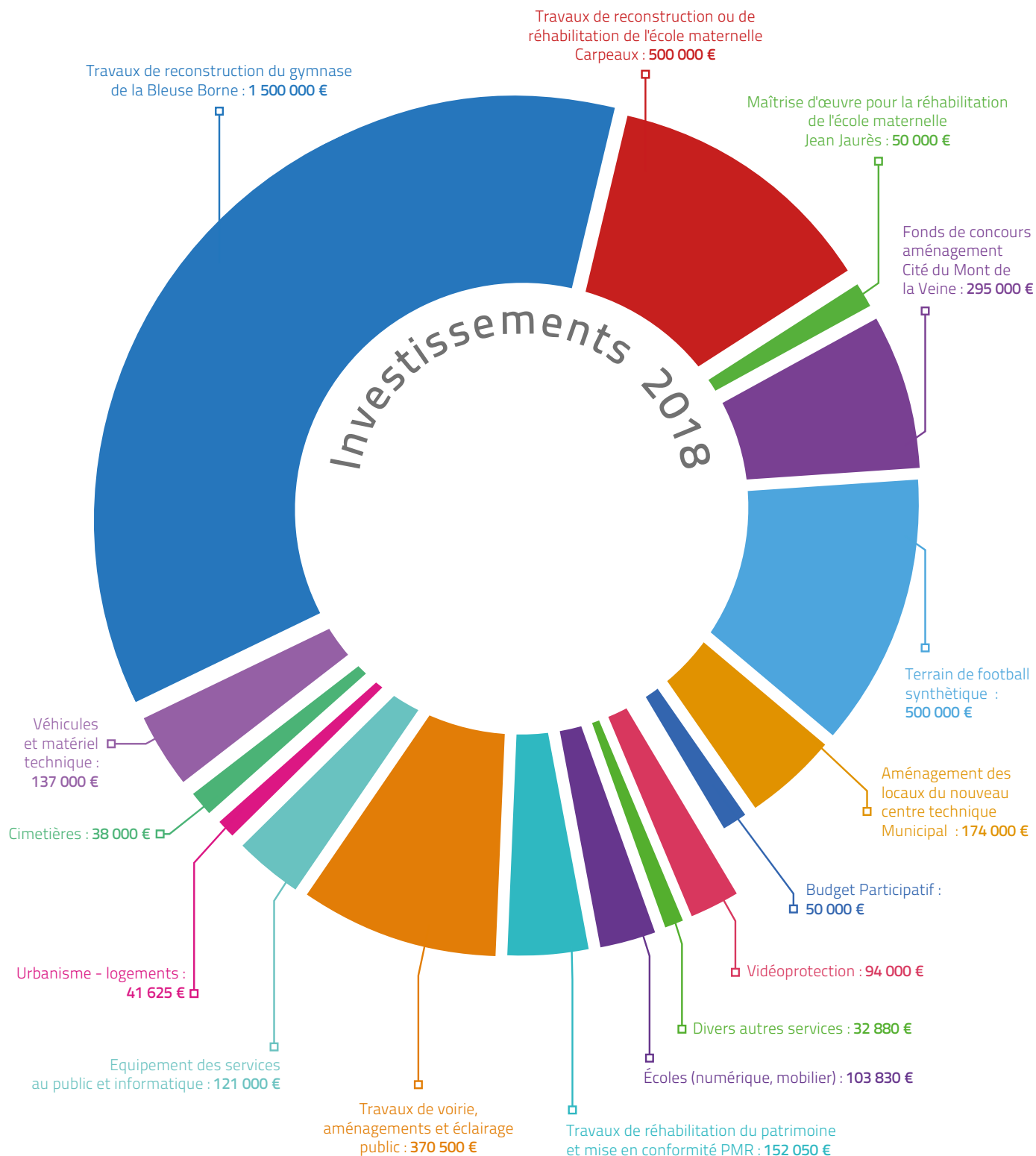
7 769 976€ (- 500 000€\*)

▪ Capacité de désendettement

3,8 ans (4,4 ans en 2017)

\*par rapport à 2017

Investissements 2018



## Festivités

## Un Marché de Noël féérique

Une place illuminée, un Père Noël cascadeur, des jets pyrotechniques et une tempête de neige, des enfants enchantés... tout était réuni pour une fête réussie.



Retrouvez l'ensemble des photos  
en flashant ce QR code ou sur

<https://goo.gl/wAks77>

## Réhabilitation

# Une toute nouvelle école Jean Jaurès !

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre avait lieu l'inauguration de l'école élémentaire Jean Jaurès, après 17 mois de travaux et 2,3 millions d'investissement.



Retrouvez la news et l'ensemble des photos en flashant ce QR code ou sur

[www.ville-anzin.fr/actualite-1036.html](http://www.ville-anzin.fr/actualite-1036.html)



## Complexe Léo Lagrange

# De nouveaux équipements pour les sportifs

Depuis septembre, le club de tennis profite de courts couverts entièrement rénovés, tandis que les judokas disposent de tatamis tout neufs. Des aménagements d'environ 40 000€ inaugurés le 24 novembre.



## Vidéoprotection

# La ville investit encore pour votre sécurité

94 000 € : c'est le budget que la municipalité va consacrer cette année au développement de son programme de vidéoprotection.



Côté sécurité, après 120 000€ d'investissements en 2017, la ville continue sur sa lancée.

Dès le premier trimestre 2018, de nouvelles caméras seront installées sur la voie publique : au rond-point René Cassin (le rond-point de la place) tout d'abord ; puis au rond-point marquant l'intersection de l'avenue Anatole France avec la rue du Commandant Fabry (le rond-point du magasin Carrefour). Viendra ensuite le rond-point de la Croix d'Anzin.

### Mise en place d'un CSU actif

Jusqu'à ce jour, les images de nos caméras n'étaient visionnées qu'a posteriori, en cas de problème ou sur réquisition du parquet. Cela change en ce début d'année, grâce à la mise en place d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU) actif. Cela signifie que du personnel accrédité est chargé de visionner toute la journée les images filmées par nos caméras, pour une plus grande réactivité des forces de police en cas de souci. D'abord mis en place de façon communale, ce CSU actif pourrait être rapidement mutualisé avec les communes de Raismes et Beuvrages dans le cadre du CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance).

### Des caméras mobiles

Rappelons aussi que depuis septembre, deux caméras nomades sont en fonction : mobiles, elles peuvent être déplacées à tout moment pour couvrir des endroits accidentogènes, comme des endroits où les incivilités sont les plus fréquentes (colonnes enterrées, feux de signalisation...) Leurs images sont elles aussi remontées en temps réel au CSU.

## Ville connectée

# Bientôt de nouveaux outils à votre service

**Nouveau site internet, nouvelle application mobile, comptes Facebook, Twitter et Instagram : la ville modernise ses outils pour vous faciliter la vie.**

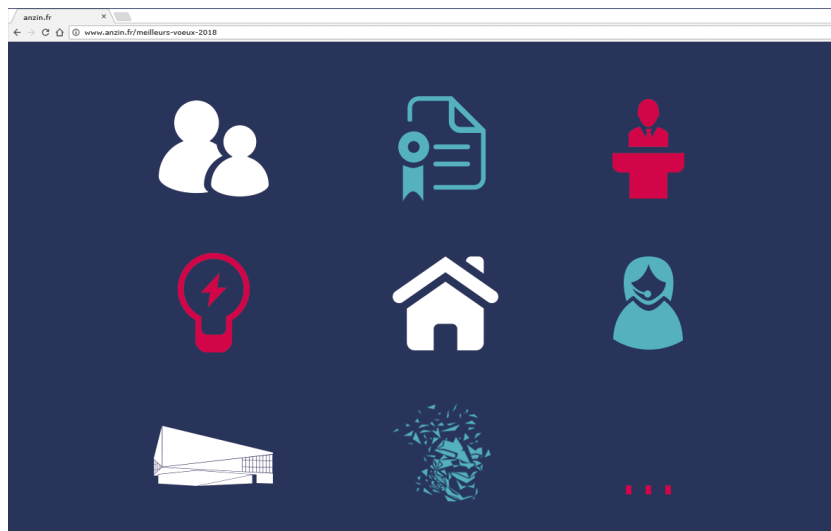
Après une refonte complète de votre magazine municipal l'an dernier, le service Communication travaille d'arrache-pied depuis plusieurs mois pour mettre à votre disposition de nouveaux outils de communication.

### Un nouveau site internet

« Après plus de 7 ans d'existence, le site actuel méritait une refonte complète, explique Elisabeth Gondy, adjointe déléguée à la Culture, aux Fêtes et cérémonies et à la Communication. Nous avons donc missionné le service Communication, et plus précisément notre webmaster Geoffroy Monchecourt, pour qu'il nous propose un nouveau site internet entièrement remis au goût du jour. Qui plus est, notre webmaster ayant les compétences pour le faire,

nous avons choisi de lui confier un maximum de développements en interne, ce qui nous évite de faire appel à des prestataires extérieurs. »

Première amélioration, et de taille, le site sera « responsive » : contrairement à celui d'aujourd'hui, **il sera totalement adapté à la navigation sur tablette ou smartphone** (qui représentent près de la moitié des consultations à ce jour). Nouveau design, nouvelles fonctionnalités, nouveaux services en ligne... le but est que vous trouviez rapidement l'information que vous recherchez et que vous puissiez effectuer un maximum de démarches administratives en ligne, sans sortir de chez vous. Encore quelques semaines de travail, et vous pourrez découvrir, dès le mois de février, ce nouveau site.



### Un événement en février

« La remise des prix Villes internet se faisant la 1<sup>re</sup> semaine de février, nous avons pensé qu'il serait intéressant de créer un événement la semaine suivante pour vous présenter toutes ces nouveautés », explique Mme Gondy. C'est donc la 2<sup>e</sup> semaine de février qui a été choisie pour le lancement du site internet, de l'application, et du compte Instagram. Pour en savoir plus sur les modalités pratiques de l'événement, restez connecté !

### Une nouvelle application mobile

« Parallèlement à la refonte du site internet, nous travaillons avec la société Be Attractive pour mettre au point une application mobile », poursuit Mme Gondy. Un problème de voirie, de propreté urbaine ? Cette application vous permettra par exemple, en envoyant une photo qui sera automatiquement géolocalisée, de le signaler aux services compétents, et de suivre l'intervention quasiment en temps réel. Ceci à côté de tout un tas d'autres services : **actualités, agenda, plan interactif, annuaire, numéros d'urgence, prise de rendez-vous en ligne avec vos élus...** Le lancement de cette application se fera en même temps que celui du site internet, en février.

### Développement des réseaux sociaux

Avec bientôt **4000 abonnés**, et des publications quotidiennes, notre page Facebook est devenue un vrai relais d'information pour les Anzinois. En plus de **Facebook**, la ville va développer sa présence sur **Twitter**, mais aussi sur **Instagram**, afin de toucher différents publics. Alors, quel que soit votre réseau social préféré, rejoignez-nous sans plus attendre !

## Allô, Mr le Maire ?

Chaque mardi  
vous pouvez  
**dialoguer**  
directement avec  
votre Maire, de  
11h à 12h au  
**0 8000 59 410**

**Permanences**  
le samedi matin,  
sur rendez-vous  
au **03.27.28.21.57**



## Conseil citoyen

# « Lutter contre l'isolement des personnes, un axe fort de notre action »

Après un an d'existence, l'heure est au premier bilan pour le Conseil citoyen. Quel est l'intérêt d'en faire partie ? Quelles ont été ses actions jusqu'à ce jour, et quels sont ses projets ?



### Envie de rejoindre le Conseil citoyen ?

Vous voulez vous impliquer dans la vie de votre territoire, devenir le porte-parole de vos concitoyens, mettre en place des actions avec et pour les habitants ?

Contactez Alain Manouvrier au 06.12.97.88.11.

Rappelez-vous, les Conseils citoyens ont été instaurés par la loi pour créer de la démocratie participative dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville. A Anzin, où les Comités de quartiers étaient déjà mis en place, cette instance est venue en complément, avec des missions différentes. Si les Comités de quartier agissent, comme leur nom l'indique, à l'échelle d'un quartier, le Conseil citoyen agit sur l'ensemble des quartiers prioritaires, et accède à une vision plus globale des choses, en étant impliqué dans des dossiers d'intérêt communautaire auprès de Valenciennes Métropole.

### Une écoute attentive

Inclus dans différents comités de pilotage, comme celui de la rénovation urbaine de la Cité du Mont de la Veine, ou celui du Contrat de ville, ses membres se sentent écoutés : « On nous donne la parole. Nous apportons la vision des habitants sur ces différents dossiers, nous connaissons les problématiques du territoire et nous pouvons juger de la pertinence des actions. Notre avis est consultatif, mais nos remarques sont prises en compte », explique Alain Manouvrier, président du Conseil citoyen.

### Des « marches exploratoires » dans les quartiers

Il est vrai que les Conseillers citoyens, en étant sur le terrain, bénéficient d'une exper-

tise sur les besoins des habitants. D'autant plus qu'ils réalisent actuellement un diagnostic du territoire, et organisent pour cela une série de « marches exploratoires » dans la ville. « Nous sommes allés à la rencontre des habitants de la Bleuse Borne et du quartier Carpeaux. En début d'année nous irons à la Verrerie et au square de la République. » Munis de blocs-notes, d'appareils photos et de caméras, ils tapent aux portes ou rencontrent les personnes dans la rue, les commerces ou les associations. « Les gens sont contents de parler de leurs problèmes. Nous nous apercevons qu'il y a une méconnaissance de ce qui se fait dans la ville, nous les renseignons. Nous expliquons aussi notre rôle de relais, de porte-parole auprès des institutions », explique M. Manouvrier. En février-mars, ils restitueront les résultats de cette expérience via une exposition photo et une projection de film à la médiathèque.

### Beaucoup d'autres projets...

Un an après sa mise en place, ce ne sont pas les projets qui manquent au Conseil citoyen. « Nous allons participer au projet intercommunal de la Grande Traversée, une randonnée artistique organisée en juin 2018 par le Boulon pour mettre en valeur les richesses de notre Bassin minier. La ville nous a confié la gestion de l'enveloppe d'« Anzin Start-Up », qui finance des actions d'intérêt général menée par les habitants (à ce jour, 6 actions ont déjà été acceptées) ; notre Comité de gestion se réunit tous les 4<sup>e</sup> mardis du mois (les dossiers doivent être déposés à l'Épicerie solidaire avant le mardi précédent). Nous serons également impliqués dans le budget participatif mis en œuvre cette année par la ville, qui permettra lui aussi de concrétiser des projets d'habitants. Nous voudrions encore mettre en place de nouvelles actions pour lutter contre l'isolement des personnes... », poursuit l'intarissable président, dont l'engagement n'est plus à démontrer. A tel point qu'il serait, paraît-il, pressenti pour devenir le représentant de tous les Conseils citoyens du territoire. Une belle façon de reconnaître qu'à Anzin, la démocratie participative fonctionne plutôt bien...

## Soirée des Mérites anzinois

# Les Anzinois ont du talent !

Près de 650 personnes ont assisté à cette soirée spectacle au théâtre, durant laquelle 19 lauréats ont été mis à l'honneur.



Mohamed Rouissi, président de l'Amicale des Tunisiens Valenciennes Anzin



Les Petits chanteurs d'Anzin



Annie Dargent, Tsuki Karaté Club Anzin Valenciennes



La Compagnie des archers anzinois et Alexi Perlerin



Collectif des Coussins du coeur



Retrouvez en vidéo l'ensemble des lauréats en flashant ce QR code ou sur [www.dailymotion.com/playlist/x54hh3](http://www.dailymotion.com/playlist/x54hh3)



Les bénévoles de l'Epicierie solidaire



La chorale Henri Lobert





Faustine Debrabant (absente), école de danse Solletico



Maryse Lussiez, Top Anzin Gym



Equipe de moins de 15 ans masculine du HBCA



L'équipe senior Anzin Futsal



Arnaud Sauvage, collègue Jules Ferry et Vélo Club de l'Escaut



La chorale de l'école André Gilliard



L'AS Azinoise Athlétisme (et notamment Patricia Gainetdinoff, Maxime Perruzzo, Guénaël Vandeville et Pierrick Bernard)

## Nuit de la lecture

# Le 20 janvier, c'est nocturne à la médiathèque !

Cette année, la médiathèque d'Anzin participe à la Nuit de la lecture, une opération nationale initiée l'an dernier par le ministère de la Culture.

On connaissait la « Nuit des musées »... et bien il y a désormais une « Nuit de la lecture », et ce sera le 20 janvier à la médiathèque d'Anzin. Pour cette première participation, la médiathèque sera exceptionnellement ouverte non-stop de 10h à 20h30.

### Nocturne, mais pas que...

Toute la journée, de nombreuses animations vous seront proposées : des ateliers Anzin'Clic pour préparer vos vacances, des jeux de société pour un moment convivial, des heures du conte avec marionnettes pour les plus jeunes, des visites guidées pour explorer les coulisses de la médiathèque, des ateliers tablettes numériques pour découvrir des applications ludiques, des jeux avec casque de réalité virtuelle pour plonger dans l'expérience 3D, le jeu Guitar Hero pour se prendre pour Jimmy Hendrix... Une mention particulière pour le spectacle interactif « Petite boutique des devinettes » que la compagnie La Vache Bleue jouera plusieurs fois l'après-midi, et pour « Une soupe une histoire », une heure du conte particulière à déguster le soir venu, avec une bonne soupe préparée par l'association « 59410 Dynamics ».

■ Animations gratuites, certaines sur réservation.  
Programme complet et horaires dans l'agenda central et sur le site de la ville.

#scannez-moi



## Coups de cœur Médiathèque

# En février, la médiathèque vous invite au bien-être

Vous trouverez dans ses rayonnages de nombreuses ressources pour vous sentir bien !



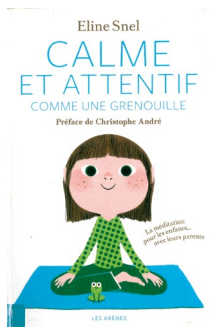
### ■ Hygge, se réjouir des choses simples : ma recette danoise du bonheur de Pia EDBERG

Le hygge est un art de vivre danois qui invite à profiter d'une existence saine, centrée sur le bonheur. L'auteure présente ses grands principes (simplicité, authenticité, générosité, minimalisme et gratitude) et livre des exemples et des conseils.



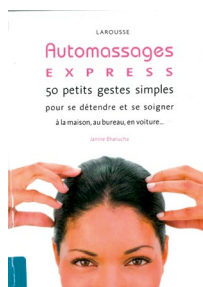
### ■ Les livres prennent soin de nous : pour un bibliothérapie créative de Régine Detambel

L'auteure, écrivain et kinésithérapeute, montre que la littérature peut être un remède à la souffrance physique ou psychique, notamment la passivité et la perte d'autonomie. Formatrice en bibliothérapie créative, elle développe ici les grandes lignes de sa pratique.



### ■ Calme et attentif comme une grenouille de Eline SNEL

Un manuel de méditation, pour aider les enfants à se concentrer, à se détendre et permettre aux parents de mieux les écouter. Des exercices brefs et simples qui permettent de gérer toutes sortes de situation : quand on est énervé, stressé ou qu'on n'arrive pas à dormir... Pour les enfants de 5 à 12 ans et leurs parents.



### ■ Automassages express : 50 petits gestes simples pour se détendre et se soigner à la maison, au bureau, en voiture... de Janine BHARUCHA

Toutes les techniques d'automassage pour soulager facilement les maux physiques et psychiques du quotidien.



**Joël DORDAIN,**  
président du groupe

Bonjour à toutes et à tous ; l'année 2017 est terminée, vive l'année 2018 !

**Les temps sont difficiles pour nos concitoyens et également pour nos finances publiques.** Les efforts demandés aux collectivités sont importants. Nous aurions pu, comme bon nombre de communes, assurer le service minimum pour limiter les coûts, mais il n'est rien.

Malgré ce contexte difficile, **Monsieur le Maire et son équipe municipale** se sont engagés à maintenir l'autonomie financière

de la Ville. Nous aurions pu, comme bon nombre de nos confrères, demander des sacrifices à nos concitoyens en augmentant les impôts ou les tarifs.

Concernant **le budget 2018**, qui fait l'objet du dossier de ce magazine : **grâce aux efforts budgétaires** et à la stabilisation des dépenses, la ville va poursuivre son programme d'investissements. Nous avons fait le choix de **limiter nos dépenses** en réalisant des efforts de **gestion**, tout en **maintenant un service public de haute qualité.**

Généralement, le changement d'année est propice à formuler des vœux.

**Je formulerai deux vœux**, le premier en direction des **personnes défavorisées ou en situation de précarité** : qu'elles soient âgées ou jeunes, trop de personnes souffrent de l'isolement, de l'emploi précaire ou du chômage. Leur pouvoir d'achat est faible, **ils méritent toute notre attention.** La municipalité met tout en œuvre pour trouver les solutions en fonction de ses moyens et des compétences qui lui sont attribuées. Très sincèrement, espérons que 2018 verra la relance de **l'emploi et la baisse tant espérée du chômage.** Trop de personnes âgées se retrouvent seules et parfois

dans des situations dramatiques, cette situation ne peut pas durer. **Il appartiendra à chacun d'entre nous d'informer les services du CCAS** afin de mettre en place la prise en charge de ces personnes vulnérables.

**Le second vœu est tout aussi préoccupant et concerne notre quotidien** : mettre fin aux **incivilités de tout ordre, retrouver le sens civique.** Ces incivilités touchent notre quotidien et impactent également notre environnement ; votre bien-être est concerné. En premier lieu, je pense aux **poubelles**, qui restent un problème récurrent : **malgré les campagnes de sensibilisation**, certains de nos concitoyens persistent à ne pas les rentrer, certaines rues sont plus touchées que d'autres.

Cette situation n'a que trop duré, la verbalisation sera de mise en 2018. Idem pour **les déjections canines.** Ces comportements ne sont plus admissibles et seront sanctionnés sévèrement.

**Aidez nous à maintenir notre ville propre et accueillante, tel est le vœu que je formule en 2018.**

**En février, de nouveaux services en ligne verront le jour pour les Anzinois** : un nouveau site internet et une application pour être informé de l'actualité de votre ville et bénéficier de nombreux services ; la prise de rendez-vous en ligne avec vos élus sera bientôt possible.

**Je voudrai terminer cette tribune** en vous souhaitant **une excellente santé pour 2018, et en ayant une pensée très forte pour ceux qui souffrent.**

**Bonne année 2018 et meilleurs vœux**

### Votre équipe "Unis pour réussir"

27



**Pierre HERNANDEZ,**  
président du groupe

**Etudiants à Anzin.** L'obtention du bac est une étape importante dans le parcours de la vie des jeunes. Certaines mairies réservent à ceux qui décrochent une mention, une gratification, souvent sous forme d'un

chèque. Reconnaissance d'un effort fourni. **Pourquoi pas à Anzin ?** Récompense qui pourrait aider à payer les frais d'inscription à la FAC ou autres établissements secondaires. Ou la commune pourrait prendre en charge les 5 € d'APL que l'état a supprimés.

Sans petits fours ni papier glacé, recevez, chers Anzinois, pour 2018, nos chaleureux vœux de joie, de santé, d'équilibre mais aussi d'équité et de justice sociale dans notre commune.



**Francis BOUDRENCHEN,**  
président du groupe

**Gouverner, c'est prévoir, c'est faire des choix.**

Pour faire les bons choix, il faut avoir la maîtrise du financement de ces choix.

**Ce n'est plus le cas, L'ETAT fait tout et n'importe quoi.**

Par ailleurs, les choix doivent répondre aux besoins réels des habitants de notre commune. **A ce sujet, on peut se poser une question légitime : qui profite des choix de la municipalité ?**

En attendant les bonnes réponses, ce qui ne saurait tarder, nous vous présentons nos meilleurs souhaits pour 2018. Vous pouvez compter sur notre vigilance et nos propositions pour 2020.

**F. BOUDRENCHEN 06.10.68.12.82**  
**N. FOURNARD 06.68.88.00.16.**



**Isabelle DEBRUYCKER**  
et **Nicolas FEHRING**

L'année 2017 s'est terminée par le vote du budget primitif. Isabelle et moi avons soutenu le projet 2018 qui s'élève à 23 380 711€ toutes sections confondues et

dont les arbitrages étaient en adéquation avec nos attentes. De même, les taux d'imposition restent inchangés, tandis que l'investissement progressera pour atteindre un montant soutenu de 5 265 564€. Une mention particulière pour les services municipaux qui, encore une fois, sont sollicités pour maîtriser la section de fonctionnement, mission réalisée avec succès depuis 3 exercices budgétaires. Meilleurs vœux et bonne année 2018.

**Plus proche de vous**

**Rassemblés dans un nouvel élan**

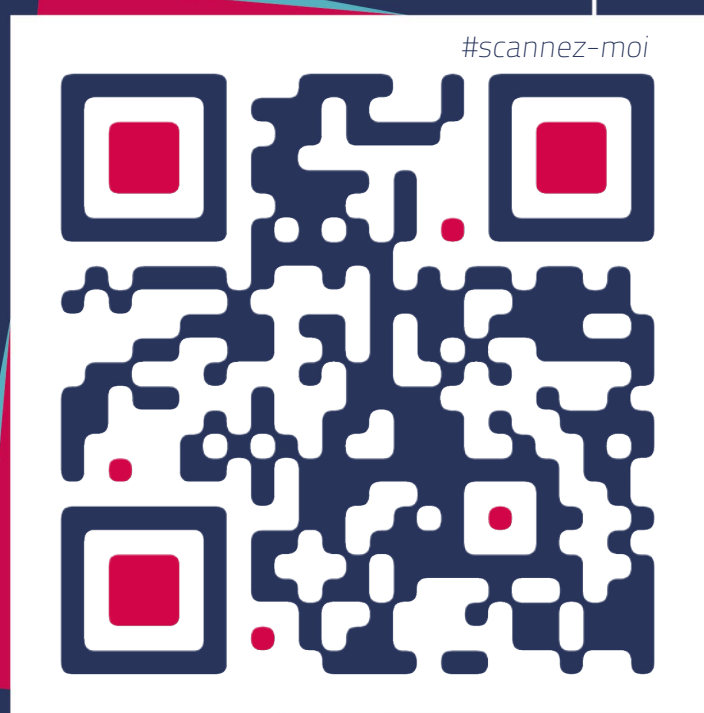
**Union de la droite nationale**



# Pierre-Michel Bernard

et son équipe municipale

vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour 2018



Cérémonie le **17 JANVIER 2018**  
salle municipale des fêtes

[www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)